



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 11 janvier 2018

LRAR 1A 147 109 2025 1

Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN Cedex

Objet : demande du retrait de l'arrêté accordant le permis de construire N° PC 04019716C0003 en date du 15 novembre 2017 – Recours gracieux

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous prier de reconsidérer l'opportunité de la délivrance de l'arrêté accordant le permis de construire N° PC 04019716C0003 en date du 15 novembre 2017 à la société SARL ARENGOSSE ENERGIES afin d'édifier un parc photovoltaïque au sol sur la commune d'Arengosse.

Le point "*Vu l'arrêté préfectoral N°2012-121 en date du 23/01/2012 autorisant le défrichement*", ne pouvant être respecté vu que cet arrêté n°2012-121, n'ayant pas été prorogé et le défrichement n'ayant pas été réalisé avant le 23/01/2017, cet arrêté n'a plus de validité en date du 24 janvier 2017. En conséquence, il n'est en aucun cas valable jusqu'au 15/11/2019.

Le transfert de l'autorisation de défrichement nécessaire du fait du changement du pétitionnaire n'a pas été réalisé et ne peut plus être réalisé l'arrêté 2012-121 n'étant plus valide

L'autorisation de défrichement est une formalité nécessaire avant toute délivrance d'autorisation de permis de construire pour les parcs photovoltaïques. Ce pré requis n'est pas respecté, il en découle que l'arrêté N° PC 04019716C0003 est illégal et doit être retiré.

Les communes n'ayant pas leurs parcelles soumises au régime forestier, tel est le cas d'Arengosse, ne devraient pas obtenir de nouvelle autorisation de défrichement.

En vous remerciant de l'attention que vous apporterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Copies à:

- M. le Préfet des Landes, M. Le Maire d'Arengosse et M. Pierre Girard